

L'accord germano-japonais contre la III^e Internationale est ouvert à tous les pays

Tokio dément tout protocole secret avec Berlin et négocie avec l'Italie, la Pologne et la Finlande

Londres reste toujours sur la réserve

Les réactions déterminées dans le monde, et particulièrement en Europe, par la publication de l'accord germano-japonais, sont diverses. La réserve dont témoignent certains gouvernements provient de l'ignorance dans laquelle ils sont des clauses d'un accord secret possible entre Berlin et Tokio, accord qui accompagnerait le pacte conclu contre la III^e Internationale. Tout protocole de ce genre est démenti par le Japon, mais cette assurance ne saurait suffire à calmer les appréhensions.

Le traité germano-japonais n'est contraire à aucun des pactes existants. Il n'affecte en rien les conventions de la S. D. N. C'est pourquoi on peut s'étonner des inquiétudes que laissent transparaître des pays comme l'Angleterre. La Grande-Bretagne n'exprimerait-elle pas tacitement son regret d'avoir abandonné, au lendemain de la guerre, sa politique d'entente avec le Japon ?

Il ne s'agit pas d'épiloguer sur l'avantage ou les inconvénients des blocs idéologiques. La lutte contre le communisme est fortement engagée, les peuples sont appelés à coopérer avec l'Allemagne et le Japon.

Le Japon vient d'inviter l'Italie à conclure une entente contre le bolchevisme. Poursuivant sa politique d'encerclement, il approche Varsovie et intensifie les échanges culturels avec la Finlande, citadelle avancée de l'anticommunisme.

Certes, les précautions sont prises pour qu'aucune menace ne soit dirigée contre la Russie. Seul, le Komintern est visé. Il n'est pas impossible de présumer que tout cela peut, jusqu'à un certain point, favoriser un jour le jeu particulier de M. Staline, qui a souvent tendu à séparer l'U. R. S. S. de l'exécutif de la III^e Internationale. Mais il est probable que ce n'est pas de cela que M. Potemkine, ambassadeur des Soviets à Paris, est venu hier soir entretenir M. Delbos.

Car, à Moscou, au cours des délibérations du huitième congrès soviétique, les orateurs prononcent des diatribes enflammées et envisagent comme seule solution possible à la passe difficile qu'ils traversent de mettre le feu à l'Europe.

BELA KUN vient de séjourner en Tchécoslovaquie et serait actuellement en Espagne

BERLIN, 26 novembre. — Téléph. Matin. — Le journal Die Zeit, organe du parti des Allemands de Tchécoslovaquie, annonce sous une forme sensationnelle que Bela Kun, l'ancien dictateur rouge en Hongrie, vient de passer quelques jours à Prague où il a été l'hôte du représentant diplomatique de l'Union des Soviets, Bela Kun, à l'issue de sa mission en Tchécoslovaquie pour se rendre sans doute en Espagne.

La feuille de Prague croit savoir que le séjour de Bela Kun sera suivi d'un nouvel essor de l'activité communiste en Tchécoslovaquie.

LA DISPARITION DU WAGON DE POUDRE A TOULOUSE

L'enquête avance au ralenti (VOIR EN DERNIÈRE HEURE)

PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE MADRID A FUI LA CAPITALE

(VOIR NOS DEPECHEES EN DERNIERE HEURE)



Un jeune volontaire carliste écoute avidement les bons conseils d'un vieux guerrier africain

Paris a célébré avec éclat et entrain la fête américaine du Thanksgiving Day

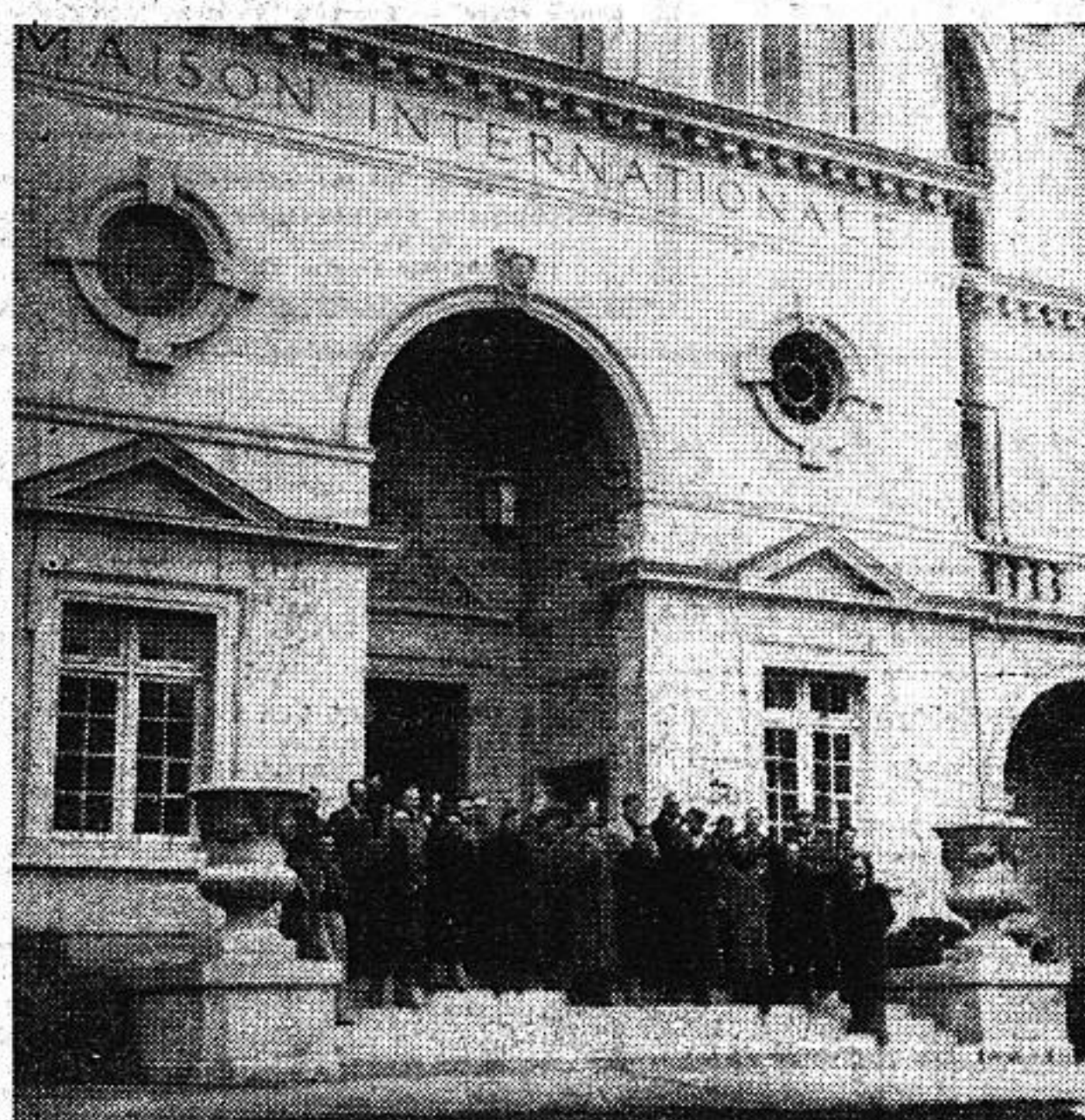
(VOIR EN DEUXIEME PAGE, 4^e COL. ET EN DERNIERE HEURE)



M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis (à gauche), et M. Yvon Delbos inaugurant, rue de Teheran, la nouvelle 'American Library', collection de 80.000 livres en langue anglaise

Grève alimentaire des étudiants au restaurant de la Cité universitaire

POUR PROTESTER CONTRE LES PRIX ET LA QUALITE DES REPAS



Un groupe d'étudiants dans les jardins de la Cité universitaire (VOIR EN SIXIEME PAGE, 4^e ET 5^e COLONNES)

RUPTURE DES POURPARLERS ENTRE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU PATRONAT ET LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, CONCERNANT LA PROCÉDURE DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE DES CONFLITS

Le président du conseil décide de saisir :

Le conseil national économique d'un projet de décret autorisant le gouvernement à organiser des procédures de conciliation et d'arbitrage obligatoire, le Parlement d'un projet de loi instituant cette procédure pour les cas non prévus par le décret

Les pourparlers qui se poursuivaient entre la Confédération générale du patronat français et la Confédération générale du travail sur l'application de l'accord Matignon le plus récemment sur les procédures d'arbitrages en cas de conflit ont été rompus hier. Cet événement important s'est situé dans la soirée, au cours d'une visite faite au président du conseil par les représentants de la Confédération générale du patronat français.

Cette délégation a remis en effet, à M. Léon Blum une lettre l'avisant de cette rupture et lui a confirmé de vive voix l'intention du groupement de ne reprendre les pourparlers que lorsque les obligations existantes auront été respectées et lorsqu'auront pris fin notamment les occupations des usines et lieux de travail. La présidence du conseil a communiqué, à ce propos, à 23 heures, la note suivante :

Le président du conseil a reçu hier soir à 19 h. 45 une nombreuse délégation de la Confédération générale du patronat français, conduite par M. Gignoux.

Celui-ci a remis au chef du gouvernement une lettre par laquelle la Confédération générale du patronat français met fin aux négociations entreprises sous l'égide du gouvernement entre elle et la Confédération générale du travail en vue d'établir une procédure de conciliation et d'arbitrage des conflits résultant de la négociation, de l'interdiction et de la révision des conventions collectives.

La décision de la Confédération générale du patronat français a été prise au cours d'une réunion tenue par ses membres, à la fin de l'après-midi.

L'audience du président du conseil avait été demandée à 18 heures.

Il est à noter que la dernière réunion de la sous-commission de rédaction de ce projet, plusieurs fois retardée, a été demandée à la confédération patronale, aurait dû avoir lieu aujourd'hui à 15 heures. C'est ce matin jeudi que les représentants de la Confédération générale du patronat français ont sollicité sa remise à 21 heures, afin de pouvoir une dernière fois consulter leurs mandataires.

Samedi et ce matin encore, deux délégués de la Confédération générale du patronat ont obtenu des renseignements favorables sur l'accueil réservé par leurs collègues au texte établi d'un commun accord au cours de neuf réunions de la sous-commission par les délégués gouvernementaux, patronaux et ouvriers et que les délégués patronaux s'étaient engagés à défendre devant leur organisation.

Rien ne pouvait donc laisser prévoir la brusque détermination de la Confédération générale du patronat français qui ne se fonde sur aucun fait nouveau, mais seulement sur le rappel d'un certain nombre de difficultés et de conflits auxquels cet accord avait précisément pour but de mettre fin.

Les délégués ouvriers ont, au cours de ces longues semaines de négociations, fait preuve d'une bonne volonté qui ne s'est jamais démentie et ils avaient déclaré accepter intégralement le texte proposé.

Les délégués du gouvernement, de leur côté, avaient témoigné d'une longue patience et multiplié les efforts de conciliation.

Aussi le président du conseil a-t-il enregistré le refus de dernière heure des délégués patronaux par cette simple phrase :

— Je n'ai rien à vous reprocher. Vous avez pris une grave détermination. Je tâcherai d'en atténuer les conséquences en ce qui dépend de moi, et a mis fin à l'entretien.

(Voir la suite en Dernière Heure)

LA LOI SUR LA PRESSE

Le projet gouvernemental a été communiqué hier à la commission de législation civile de la Chambre qui en a abordé l'examen et le poursuivra aujourd'hui

(Voir en deuxième page, 3^e col.)

La Chambre a consacré trois séances à l'examen de la réforme fiscale



M. JAMMY SCHMIDT, rapporteur général de la commission des finances de la Chambre (VOIR EN DEUXIEME PAGE, 1^{re} ET 2^e COL.)

Revolver au poing cinq hommes attaquent une camionnette transportant 12.000 numéros de « Gringoire »

Ayant obligé les convoyeurs à descendre ils s'enfuient avec le véhicule et vont en jeter le chargement à la Seine

Une camionnette assurant le transport des numéros de l'hebdomadaire Gringoire, de l'imprimerie du Petit Journal à la recette cen-



Les occupants du camion qui transportait des exemplaires de 'Gringoire' quittent le commissariat après leur déposition.

trale des P.T.T. du Louvre, a été, hier matin, arrêtée par cinq hommes qui, revolver au poing, ont contraint les convoyeurs à leur abandonner le véhicule. Ils sont allés jeter le chargement dans la Seine

(Voir la suite en 5^e page, 1^{re} col.)

M. MUSSOLINI aurait accepté de se rendre en Hongrie

BERLIN, 26 novembre. — Téléph. Matin. — D'après une information de Budapest, la presse hongroise annonce aujourd'hui que M. Daranyi, président du conseil hongrois, a invité M. Mussolini à venir à Budapest. Le journal Kis Ujsag croit pouvoir affirmer que le duc a accepté l'invitation et qu'il se rendra à Budapest au mois de mai prochain.

Le forçat Spilers as du cambriolage et de l'évasion devant le jury des Basses-Pyrénées

Il est accusé d'un cambriolage et du meurtre d'un agent à Saint-Jean-de-Luz



SPILERS au banc des accusés (VOIR EN SIXIEME PAGE, 3^e COLONNE, la dépêche de l'envoyé spécial du 'Matin')

Deux graves explosions A AUTEUIL dans une fabrique de bouchons

UN MORT — QUATORZE BLESSES

A METZ à l'usine à gaz

TROIS MORTS — SEPT BLESSES

La ville est privée de lumière

L'accident d'Auteuil

Un grave accident, au cours duquel un ouvrier a été tué et quatre ouvrières blessées, s'est produit, hier après-midi, dans la fabrique de bouchons métalliques, 32, rue Félien-David.

Cette fabrique, dont le directeur est M. Bosshard, occupe une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières. On y confectionne des capsules métalliques employées pour le bouchage des bouteilles contenant des produits commerciaux divers. Capsules qui portent, imprimées ou peintes, l'indication de la marque et la nature du produit.

Les plaques métalliques sont faites dans des bouchons-capsules sont ensuite placées dans une série d'étuves à air chaud où leurs inscriptions fraîchement tracées subissent l'opération du séchage.

(VOIR LA SUITE EN DERNIERE HEURE)



Les pompiers de Metz combattent le feu à l'usine à gaz

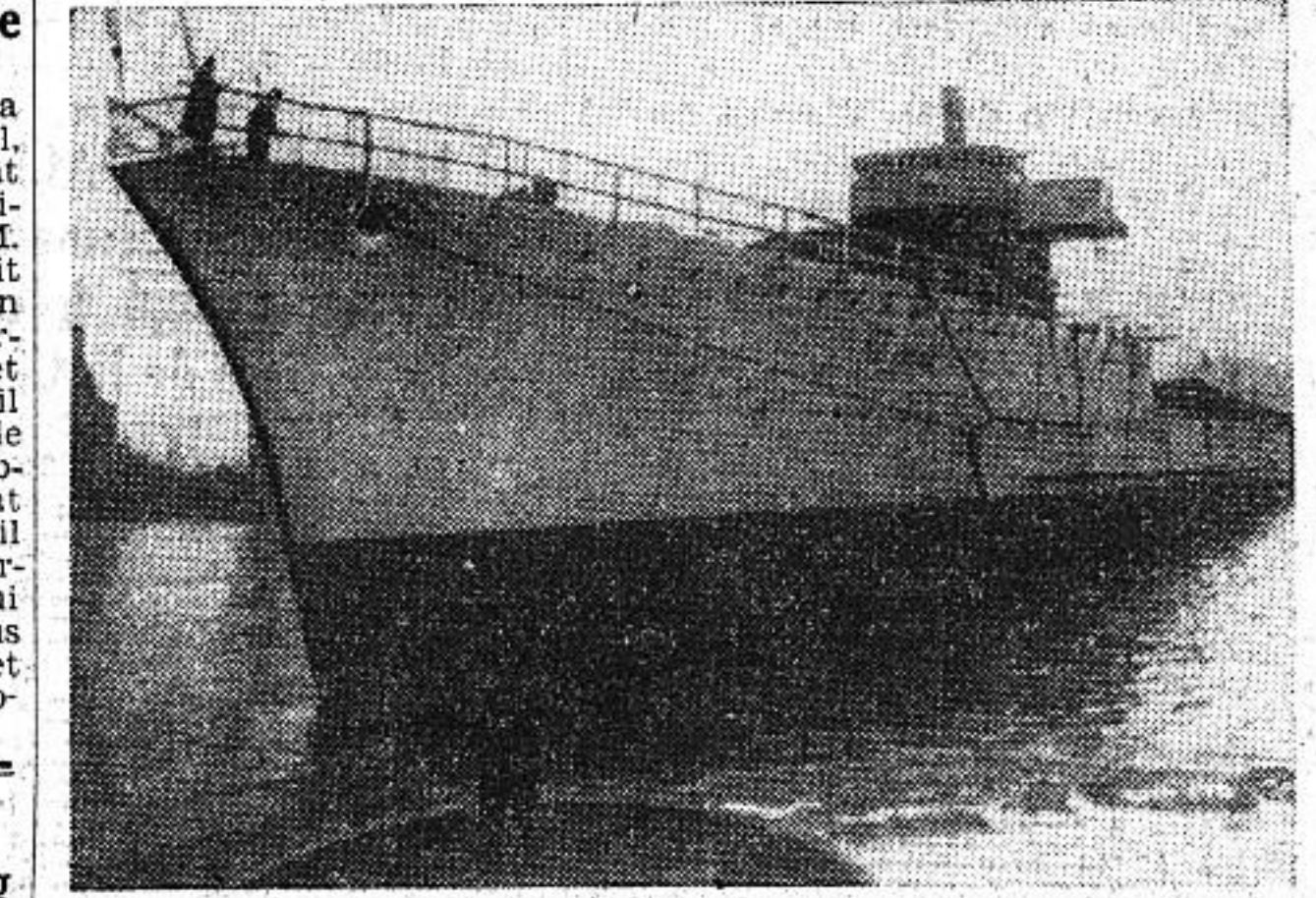
Aux courses d'Auteuil le jeune jockey J. Cornut a fait une chute mortelle

Un accident mortel a marqué la quatrième course, hier, à Auteuil, le prix Vivienne, auquel prenaient part quelques débutants. La poulche Astucieuse, appartenant à M. Albert Carbonio, et qui sautait pour la première fois les haies en public, a culbuté. Le jockey J. Cornut, qui la montait, a été tué net d'un coup de pied de cheval qu'il a reçu à la tête. La victime de ce malheureux accident avait obtenu sa licence la veille seulement et c'était la première fois qu'il se mettait en selle de la journée. Il ne portait pas le casque qui devrait être obligatoire pour tous les jockeys surtout en obstacles, et qui lui aurait sauvé la vie très probablement.

HENRI CHEVALLET l'assassin de l'Allemand Bing est condamné à mort

(VOIR EN DEUXIEME PAGE, 2^e COL.)

Un nouveau contre-torpilleur



Le contre-torpilleur 'Volta' qui a été lancé à Nantes en présence du vice-amiral Devin. Par bolinographe de Nantes à Paris

Le roi Victor-Emmanuel et le régent Horthy passent en revue plus de cent navires de guerre



De gauche à droite : Mme Horthy, la reine d'Italie, l'amiral Horthy, régent de Hongrie, et le roi d'Italie répondent aux acclamations de la foule du balcon du palais du Quirinal

Il faut rendre à nos fabricants de lois cet hommage qu'ils jouent avec une virtuosité incomparable des exemples législatifs de l'Angleterre : ils en retirent ce qui leur convient et y laissent ce qui pourrait les gêner.

C'est le cas de l'impôt sur le revenu : on nous l'a importé avec un grand tintamarre d'Angleterre — il existait d'ailleurs en France sous la monarchie de Louis XV — en nous disant qu'il faisait le bonheur du peuple britannique ; mais on s'est bien gardé de signaler que l'income tax n'était accompagné, de l'autre côté du détroit, d'aucune inquisition et que notamment le fisc anglais n'avait pas le droit d'aller fouiller les comptes en banque des particuliers.

C'est encore le cas de la répression de la diffamation : on nous monte en épingle le système anglais et ses dommages intérêts ; mais on se garde bien de nous dire que, de l'autre côté du détroit, le jury tranche en dernier ressort tous les procès en diffamation, y compris ceux des hommes non publics.

Ainsi, l'on nous accommode à bon compte les fruits législatifs d'Angleterre : on nous laisse de côté le jus et on ne nous sert que les pépins...

le cinéma

Mon père avait raison

Le Colisée présente aujourd'hui *Mon père avait raison*, écrit et mis en scène par Sacha Guitry.

La sortie d'un film de Sacha Guitry constitue toujours un événement bien parisien. Avec un tel magicien, les moindres qualités du scénario prennent à l'écran un relief saisissant que rehausse, cette fois encore, le jeu magnifique des interprètes.

Le talent de Sacha Guitry, dont la profonde ironie se teinte d'une grande bonté, exerce sur le public une séduction extraordinaire. Le célèbre auteur dramatique résout, en se jouant, les problèmes psychologiques les plus complexes et dénoue les situations les plus embrouillées avec une aisance et un talent éblouissants. Metteur en scène original, acteur parfait, Sacha Guitry fait toujours preuve d'un naturel apparent et sait révéler les sujets les plus arides, d'une grâce et d'un intérêt irrésistibles.

Mon père avait raison a pour interprètes : Sacha Guitry, Jacqueline Delubac, Paul Bernard, André Dubosc, Pauline Carton, Robert Seller, Serge Grave, Betty Dausmond, Marcel Levesque.

POURSUITES

Un des premiers films que les frères Lumière tournèrent, lorsqu'ils eurent inventé l'art des images mouvantes, fut l'entrée d'un train en gare de la Ciotat. Cette locomotive haletante et poussive symbolisait, en effet, les qualités de mouvement, qui sont l'apanage du cinématographe et qui permettent de faire circuler dans les salles de spectacle des trains entiers, des avions, des bateaux et des automobiles de course. Depuis, rendant un inconscient hommage aux deux génies lyonnais, les metteurs en scène ont vué une acrobation farouche aux locomotives et il est rare que dans un film le spectateur ne soit en mesure d'admirer des roues de Pacific, des pistons, des jets de vapeur, voire une Compound en pleine action. Ces hors-d'œuvre ferroviaires nous consolent, bien sûr, de beaucoup de prises de vues immobiles ou de sempiternels dialogues de fauteuil à chaise longue.

En France, les réalisateurs se sont facilement adaptés à la machine et à son train-train, mais il semble qu'ils n'aient pas encore atteint la maîtrise de leurs collègues américains, quant aux poursuites en automobile. Ceux-ci ont réellement le sens et possèdent la technique de ces chevauchées sur chevaux vapeur, de ces virages pris à la corde, du capotage en conduite intérieure et de l'écrasement sur le platane à main gauche. Chaque fois que nous voyons un film de gangsters, et Dieu sait s'ils sont nombreux, nous sommes ravis par les ravisseurs et par la prodigieuse audace de la prise de vues. Voici les deux adversaires sur la route. Ils montent chacun des voitures de série, qui au premier abord nous semblent honnêtes et peu nerveuses. Quelle erreur ! Un ingénieux montage, fait de bouts extrêmement courts, nous montre l'indicateur de vitesse, chiffré en milles, puis la roue avant, puis le conducteur crispé à son volant. La caméra enfonce dans un des nids d'abeilles du chemin se glisse sous le boîtier, le microphone enregistre le crissement du frein et la plainte des pneumatiques qui se plient sous l'effort. Dans les « long shots » ou plans éloignés, des conducteurs spécialisés remplacent les acteurs. Des accés-soiristes ont au besoin fêté de l'huile sur le feu ou plutôt sur le macadam afin que le dérapage fut plus conséquent. L'auto escalade un remblai, bondit une dizaine de fois dans les terres labourées et pique une tête dans un précipice, à moins qu'elle ne soit tombée dans une rivière, après avoir réduit un parapluie en bois à brûler. Quel spectacle ! Le public haletant se cramponne à la rambarde des fauteuils. Nous avons vu cet épisode, reproduit en grande série et pourtant nous ne sommes pas blasés, les chevaliers de la pellicule nous ont « eus » encore et ils nous « auront » à nouveau lors du prochain film !

Pierre-Gilles Veber.

Aux jardins de Murcie

L'Ermitage présentera à partir de demain : *Aux jardins de Murcie*.

Cette production, tirée de la célèbre pièce de Feil et Codina Maria del Carmen, présente une incontestable originalité, tant par son sujet que par le caractère artistique de la réalisation et la puissance du drame qu'elle évoque.

En cette terre de Murcie, embrasée de soleil et riche de l'incessant et patient labeur des hommes, les passions sont à l'image du sol, ardentes et tenaces, violentes et contrastées comme la lumière et l'ombre dont vivent ces admirables paysages de la huerta murcienne, unique toile de fond d'une intrigue d'amour qu'enveloppe et élargit une rivalité de clans.

Pencho et Maria s'aiment profondément, mais les intérêts qui opposent deux clans luttant désespérément pour la possession de l'eau, indispensable à la prospérité de cette terre brillante, vont les séparer. Maria pour sauver Pencho devra-t-elle se sacrifier et subir l'amour d'un autre ?

L'interprétation est admirable de vérité. Vital campe un Pencho vivant et sensible. Hubert Prélier est humain et déchiré dans le rôle du rival. Juanita Montenegro est la grâce du film par son jeu naturel et sensible.



Jacqueline Delubac dans « Mon père avait raison », qui passe à partir de demain à l'Ermitage.

Tout va très bien

Madame la marquise

Tout va très bien, Madame la marquise. Certes, les personnages du film pourront le dire à juste titre à l'instar de la conclusion, mais ce ne sera qu'après une suite de péripéties terribles et amusantes, différentes bien entendu de celles qui illustrent la célèbre chanson de Paul Misraki, mais très conformes par l'esprit à sa tendance humoristique.

Le scénario, d'ailleurs, est dû à la plume alerte et spirituelle d'Yves Mirande. La musique naturellement est de Misraki.

H. Wulschleger a réalisé une mise en scène amusante et variée.

Quant aux interprètes, ils ont dépensé leur talent sans compter pour animer les personnages les plus variés et les plus comiques qu'on puisse imaginer.

Comment s'en étonner quand on saura qu'ils se nomment : Noël-Noël, Marguerite Moreno, Maurice Escande, Félix Oudart, Simone Bourdavy, Colette Darfeuil.

Bien entendu, on a fait appel à Ray Ventura et à ses collègues pour la direction et l'exécution musicale de la partition, qui, au son du biniou, conduira, aller et retour, de Ploevic à Paris et de Paris à Ploevic, le naïf et brave Yves Le Ploumanceh, alias Noël-Noël, tour à tour paysan, marin manqué, vedette de music-hall et finalement régisseur du nouveau château de Madame la marquise.



Jules Berry et Lucien Baroux dans « Aventure à Paris », qui passe actuellement au cinéma Madeleine.

Le Marquis de Saint-Evremond

Ce très beau film, tiré du chef-d'œuvre de Ch. Dickens, *A tale of two cities*, se déroule à la fin du dix-huitième siècle, partie en Angleterre et partie en France. Au milieu de la tourmente, un amour naît, s'élève, plane au-dessus des événements ! Ronald Colman exprime avec une puissance étonnante et une sobriété de jeu remarquable les sentiments d'un dévoué, d'un homme qui a manqué sa vie et qui rencontre trop tard celle qui aurait tout changé.

A son côté, Elisabeth Allan incarne avec une grâce exquise la femme qu'il aime, d'un amour malheureux et mal connu et pour qui il ira jusqu'à donner sa vie.

Edna May Oliver, au talent si sûr et si fin : Reginald Owen, Basil Rathbone complètent la très belle distribution de ce film.

La mise en scène remarquable de Jack Conway ne contribue pas moins que l'interprétation à mettre en valeur la qualité profondément humaine et dramatique de cette réalisation.

Calibre 9 m/m

Dans le monde entier, la police est partout, mais elle ne peut pas tout voir. Les photographes prisés sur le vif pour découvrir des criminels ou sauver des innocents que les événements semblaient accabler.

Dans *Calibre 9 m/m* (Murder With Pictures), une prise de vues est faite dans des conditions similaires par un reporter photographique qui décide ensuite de photographier sous un angle original tous ses collègues venus en sa compagnie effectuer un reportage photographique auprès d'un important magistrat. Et c'est grâce à cette photographie que le plus étrange et le mieux combiné des crimes ne reste pas impuni.

Lew Ayres et Gail Patrick sont les vedettes de cet étonnant film de mystère qui passe en exclusivité au cinéma Marbeuf.



SHIRLEY TEMPLE est la délicieuse vedette de *Pauvre petite fille*, qui passe actuellement au Paramount.

Quand minuit sonnera

Quand minuit sonnera, réalisé par le metteur en scène Léo Joannon, passe à partir d'aujourd'hui au Rex. Le scénario et l'adaptation cinématographique sont d'Alfred Machard.

L'atmosphère d'angoisse et de mystère qui caractérisent cette production a été rendue à l'écran avec une rigoureuse sobriété. L'intrigue de *Quand minuit sonnera*, riche en péripéties captivantes et menée avec une rapidité qui en accroît l'intérêt, a pour personnage principal un industriel jadis involontairement mêlé aux obscures entreprises d'une bande de dangereux escrocs, dont il ne s'est débarrassé qu'après avoir, en état de légitime défense, commis un crime resté impuni.

La prescription va être acquise, et, dans vingt-quatre heures, l'honnête homme sera délivré du cauchemar des dix dernières années, mais ses ennemis veillent. Qu'arrivera-t-il ?

Quand minuit sonnera est parfaitement interprété par : Marie Bell, Pierre Renoir, Thomy Bourdelle, Georges Prieur, Bergeron, Dallo, Glory, Simone Bariller et Roger Karl.

DANS LES STUDIOS

AUX STUDIOS DE JOINVILLE : On continue *Courrier Sud*.

AUX STUDIOS FRANCEUR : On tourne *les Nuits blanches* (ex-Pépe le Moko).

AUX STUDIOS DE BILLANCOURT : On commence *Vous n'avez rien à déclarer ?* et *Faisons un rêve*.

AUX STUDIOS DE LA VILLETTE : on continue *la Course à la vertu*.

AUX STUDIOS FRANCOIS-1^{er} : On a commencé *Monstres Bégonia*.

AUX STUDIOS D'ENFER : On tourne *la Bête aux sept manteaux*.

AUX STUDIOS DE NEUILLY : On a terminé *la Pocharde*.

AUX STUDIOS DE COURBEVOIE : On tourne *la Maison d'en face*.

AUX STUDIOS PLACE CLICHY : On termine *Gigolotte* et on tourne *Ma petite marquise*.



Ronald Colman et Elisabeth Allan dans « Le Marquis de Saint-Evremond », qui passe actuellement à l'Olympia.

Plus de 200 dessinateurs et modélistes ont travaillé à l'établissement des maquettes des costumes de *Maid of Salem* (la Jeune Pile de Salem), qu'interprètent Claudette Colbert et Fred Mac Murray.

Jean Arthur sera la partenaire de Charles Boyer dans *History is made at night* (l'Histoire s'écrit la nuit).

George Raft et Gary Cooper seront tous deux les vedettes de *Sails at sea* (Ames en mer), que Henry Hathaway va prochainement mettre en scène.

LA CIGALE

2 grands films. Go orchestre. 2 attractions.

CLUB de FEMMES

Josette Day, Eve Francis, Betty Stockfeld

VERTIGE D'UN SOIR

Gaby Morlay, Charles Vanel, Suzy Prim

Perm. Matinée. T. 1. J. Montmartre 11-76

~~~~~

## Au MOULIN-ROUGE

### NOEL-NOEL

TOUT VA TRES BIEN

MADAME LA MARQUISE



Noël-Noël dans « Tout va très bien, Madame la Marquise », qui passera à partir de ce soir au Moulin-Rouge.

## Montmartre-Ciné

114, bd Rochechouart. Tél. Mont. 63-35

### UNE NUIT de NOCES

ARMAND BERNARD - FLORELLE

LE PRINCE DU CIRQUE

HARRY PEL - LOUIS RALPH

CHARLOT dans L'ÉVADE

Permanent de 14 à 2. PRIX 3, 4, 5

## TOUTES LES FEMMES MARIÉES....

TOUS LES HOMMES CELIBATAIRES..

TEL EST LE VEU QU'EXPRIME UN DES PERSONNAGES DE

## MON PÈRE AVAIT RAISON

l'œuvre éblouissante de

### SACHA GUITRY

qui débute aujourd'hui

au COLISÉE

## Paramount

SHIRLEY TEMPLE

Pauvre petite fille

Le meilleur spectacle de la semaine



Nino Martini dans « Le joyeux bandit », qui passe à partir d'aujourd'hui.